

COMPTE RENDU CCE DCF : INFO FO

Le CCE de DCF a été réuni le 1^{er} août 2019 à St Etienne.

Projet de cession des magasins de Marmande, Rodez et Béziers

La Direction a répondu aux questions des membres du CCE, notamment celles du SNTA FO pour lesquelles aucune réponse n'avait été apportée lors du CCE du 24 juillet :

Question SNTA FO :

Pouvez-vous nous dire à quel moment DCF sera à l'équilibre ?

Réponse de la direction :

Les résultats de DCF sont bien orientés sur le premier semestre 2019, tant en chiffre d'affaires qu'en ROC.

Mais nul ne peut prévoir les résultats des magasins sur le second semestre 2019 et personne ne peut présager de l'activité commerciale en France sur 2019.

Question SNTA FO :

Quand le plan de cession magasin va-t-il s'arrêter ?

Réponse de la direction :

Avec les actions mises en place, nous pensons qu'il y a possibilité de parvenir à l'équilibre sur DCF fin 2019, début 2020.

Question SNTA FO :

Les réunions dans les instances locales ont-elles eu lieu ?

Réponse de la direction :

Les réunions dans les magasins de Rodez, Marmande et Béziers auront lieu le 2 août.

Question SNTA FO :

Le SNTA FO espère que la direction va prendre un meilleur soin des salariés et leurs apporter une information régulière : pas seulement aux élus et aux membres de l'encadrement, mais pour tous, de façon à ce qu'ils puissent tous se projeter dans le changement d'enseigne et dans la reprise de leur activité par un nouvel employeur.

C'est toujours aussi choquant pour les salariés d'apprendre que leur magasin va être vendu et qu'ils ne feront plus parti du groupe Casino. Comme nous vous l'avons dit pour chaque projet de cession, il faut être très précautionneux avec ces salariés.

Réponse de la direction :

Dans le cas des projets de cession effectivement "on apprend en marchant" dans ce domaine. Nous étions novices dans les premiers projets de cession et nous nous sommes améliorés au fil du temps dans l'accompagnement suite à toutes vos remontées en CCE notamment.

Question SNTA FO :

Sur Marmande, le chiffre d'affaires est en hausse mais la contribution se dégrade. Pouvez-vous nous dire pourquoi ? Cela ne semble pas normal.

Réponse de la direction :

Il s'agit d'une hausse des coûts avec impact sur les comptes suite aux manifestations des gilets jaunes et le renfort en effectif sécurité supplémentaire, mais aussi pour les ouvertures des dimanches. Ceci alourdi le poste « salaires et charges » et le loyer a augmenté de 10 000 € sur l'année : même si c'est peu, tout ceci impacte la contribution.

Question SNTA FO :

Le cas de Marmande est-il spécifique ou doit-on s'attendre à d'autres magasins dans la même situation, à savoir des coûts supplémentaires dus notamment aux ouvertures des dimanches ?

Réponses de la direction :

Le cas de Marmande est un cas à part.

Les coûts supplémentaires liés aux ouvertures des dimanches sont largement compensés par le chiffre d'affaires additionnel qui améliore également la contribution.

Nous devons revoir notre organisation dans ces magasins qui ouvrent les dimanches.

Question SNTA FO :

Vous nous parlez encore de nouvelle organisation, mais les salariés en ont assez des organisations successives depuis 2012. Vous êtes arrivés à bout d'arguments ! Le SNTA FO ne veut plus entendre parler d'une nouvelle organisation de travail ! **POUR FAIRE LE JOB, IL FAUT DES BRAS !!**

Réponse de la direction :

Il n'est pas question d'une nouvelle organisation, mais plutôt d'adapter les ressources aux besoins, comme vous le demandez.

Question SNTA FO :

Concernant l'autorité de la concurrence sur Béziers notamment, si la réponse est négative savez-vous si le repreneur a un plan B pour que les salariés ne se retrouvent pas sur le carreau ?

Réponses de la direction :

Nous verrons à cet instant s'il existe un plan B . D'autres projets de cession sont passés à l'autorité de la concurrence et il n'y a pas eu d'avis défavorable ; cela devrait être le cas aussi pour Béziers.

La direction ajoute que la bascule vers les repreneurs pour les magasins de Marmande, Béziers et Rodez devrait se faire plutôt sur début 2020.

Echanges sur l'échelon C et l'entretien professionnel :

On constate encore des blocages au passage à l'échelon C. Lorsque tous les critères d'attribution sont remplis, il reste l'entretien d'évaluation et les échanges avec le supérieur hiérarchique.

Si le supérieur reproche un manque de performance à l'un de ses collaborateurs dans un domaine particulier, l'employeur doit mettre en œuvre un plan de formation pour que le salarié ait les moyens de s'améliorer.

Le SNTA FO a tenu à rappeler à la direction que rien n'est résolu avec les niveaux 4 qui sont bloqués simplement parce qu'ils ne souhaitent pas évoluer vers un poste de maîtrise...Ce n'est pas conforme à l'accord que nous avons signé ensemble et cet accord doit être respecté !

Nous avons dit à la direction que nous avons des remontées de magasins sur la tenue des entretiens professionnels...surtout venant du secteur caisses.

Les salariés de ce service s'entendent dire que leur métier va disparaître, et ils sont sollicités pour savoir où ils souhaitent aller dans le magasin...

Le SNTA FO a évoqué ce sujet en GPEC en demandant à la direction d'anticiper les évolutions technologiques et de ne pas attendre une disparition du jour au lendemain des systèmes d'encaissement traditionnels en laissant les salariés désemparés.

Cela ne voulait pas dire d'affoler les hôtes et hôtesse de caisse en leur disant de choisir un autre métier, que les caisses c'est fini !!! Mais de les informer afin de mieux se préparer à ces évolutions.

Réponses de la direction :

Ce n'est pas le message que nous avons fait passer. Par ailleurs, une formation a été dispensée pour accompagner les salariés lors de l'entretien professionnel.

Le SNTA reste vigilant quant à la transformation des métiers de la grande distribution.

Avec le SNTA FO, c'est ensemble sinon rien